

Journée de formation et d'échanges des experts de la CTI



Séquence 2 - Place des experts

Séquence 3 - Liste des experts

Séquence 4 - Le greffe et l'équipe permanente

Lundi 9 mai 2016

Salles et restaurant d'entreprise de la CFDT
Immeuble des Fédérations CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar
proche Buttes-Chaumont Paris 19^{ème}



Séquence 2 Place des experts

Georges SANTINI

Membre de la CTI

Marc PEYRADE

Membre du Bureau de la CTI



11h30-12h45

⌚ Modératrice : Christine Freyermuth

Séquence 2 Place des experts

Les différentes phases du processus d'audit :

1. Composition de la mission d'audit et organisation de la visite
2. Avant la visite
3. Pendant la visite
4. Après la visite



Composition de la mission d'audit et organisation de la visite

- Composition de l'équipe proposée par le bureau et validée en plénière
- Communiquée à l'école par le greffe
- L'école a la possibilité de récuser un ou plusieurs membres de la mission (et inversement)
- Généralement deux membres de la CTI (un académique et un professionnel)
- Un ou deux experts (français et étranger) ; Rôles
- Un élève ingénieur ; Rôle



Composition de la mission d'audit et organisation de la visite

- L'équipe d'audit
 - le RP (toutes les facettes de son rôle)
 - les autres membres de la CTI
 - les experts
 - l'expert EI
 - l'expert international



L'organisation de la visite

- Sous la coordination du Rapporteur Principal (RP)
- Fixer la date
- Confirmer la date au greffe (ordres de mission)
- Déterminer et arrêter l'agenda de la visite
- Partage des éléments d'analyse:
 - Dossier
 - Annexes
 - Éléments d'antériorité
- Détermination de la méthode de fabrication du rapport



La préparation de la visite

- Documents support:
 - Rôle des experts (Edité par la CTI)
 - Charte de déontologie (Edité par la CTI)
- Lecture et analyse des éléments spécifiques à l'école
- Identification de points forts /faibles par sujet (ie § de R&O)
- Identification de questions à aborder lors de la visite (auprès de qui)
- Echanges coordonnés par le RP
- Rencontre avant la visite (veille au soir)



Pendant la visite (1/2)

- Tenue correcte et ponctualité exigées
- Se présenter avec concision quand le rapporteur principal le demande (ne pas raconter sa carrière en détail)
- 1) Ecouter. 2) Ecouter. 3) Ecouter ... et prendre des notes
- Etre bienveillant, positif
- Mettre ses interlocuteurs à l'aise



Pendant la visite (2/2)

- Expliquer la raison des questions posées
 - Deux cas sont proposés en illustration
- Rester factuel, ne pas faire de suppositions
- Ne pas faire de comparaisons avec sa propre institution ("chez nous, c'est mieux")
- Respecter le *timing* du programme
- Rester dans le questionnement, ne pas émettre de jugement ni de conclusions
- Conclusion et feed back organisés par le RP
- Ne pas anticiper sur l'avis de la CTI



Après la visite

- *L'audit ne se termine pas avec la visite !*
- Fournir les éléments complémentaires demandés par le rapporteur principal
- Respecter les délais fixés par le rapporteur principal
- Confidentialité totale en dehors de l'équipe d'audit
- Rôle de la commission et suite du processus



Suite et fin du processus d'audit

- La plénière
- Ses décisions
- Information de l'école et de l'équipe
- Processus officiel d'information et de publication



Déjeuner

Déjeuner

&

Kiosque
d'information

12h45-14h

Convivialité
Echanges



Experts



Experts
internationaux



Experts élèves
ingénieurs



CTI & DGESIP

Séquence 3 Renouvellement de la liste des experts

Laurent MAHIEU

Président de la CTI



14h-14h15

Que nous disent les ESG à propos des experts ?

(ESG 2.4) Evaluation par les pairs

« Le cœur de l'assurance qualité externe est le **large éventail d'expertises** des pairs qui contribuent au travail de l'agence **via l'apport de perspectives variées** comprenant celles des institutions, des académiques, des étudiants et des employeurs ou des professionnels ... choisis avec soin ... aptitudes et compétences nécessaires ... formation et / ou briefing adéquat ... indépendance ... experts internationaux ... »



Que nous disent les ESG à propos des experts ?

(ESG 3.3) Indépendance

« ... La désignation d'experts (est) organisée de manière indépendante des tierces parties ... Toute personne contribuant aux activités d'assurance qualité externe d'une agence (par ex. en tant qu'expert) est informée que, bien qu'elle puisse être proposée par une tierce partie, elle agit à titre personnel et ne représente pas l'organisation dont elle dépend dans le cadre du travail pour l'agence. Cette indépendance est importante ... »



Que nous disent les ESG à propos des experts ?

(ESG 3.6) Assurance qualité interne et attitude professionnelle

« ... les agences appliquent une politique d'assurance qualité interne ... cette politique :

- garantit que toute les personnes impliquées ... sont compétentes et agissent de manière... éthique
- inclut des mécanismes de retour internes et externes contribuant à un processus d'amélioration continue au sein de l'agence ...»



La responsabilité de la CTI ?

La CTI est totalement responsable du choix de ses experts lesquels, avec les membres, constituent donc le cœur (au sens physiologique) de notre activité.

Aussi il importe de prendre soin de ce groupe tout à la fois : facteur de notre efficacité collective, contributeur à la qualité des processus de la CTI, acteur du développement de notre expertise, carburant de notre renouvellement, vecteur de l'image de la CTI.



La responsabilité de la CTI ?

Les enquêtes auprès des directions d'école auditée fournissent un retour satisfaisant sur bien de critères qualité du travail des équipes d'audit : nous devons chercher à diminuer encore les situations de non qualité.

L'écoute des experts actuels révèle des attentes et des insatisfactions dont nous devons tenir compte.



Prendre en compte les évolutions

Notre action s'exerce dans un environnement qui change et nos perspectives propres évoluent.

Experts et membres doivent pouvoir s'appropriier ces évolutions de notre contexte, de nos références, de nos priorités et de nos pratiques.



Actualiser nos principes de gestion

Des constats menés par les Comité de Pilotage Audit :

- Trop d'experts trop peu sollicités
- Une ressource « expert » mal répartie selon les domaines et secteurs d'expertise



Principe 1

Une liste d'experts mieux dimensionnée par rapport aux besoins identifiés

1.a) Identifier les besoins et les attentes

- de participation : proposer à chaque expert de participer a minima à 2 visites d'audit France par an
- de ressources : bien dimensionner le groupe d'experts et retenir les profils nécessaires en fonction des besoins identifiés

1.b) Disposer d'un groupe d'experts nationaux composé d'environ 40 à 50 personnes, permettant une implication effective et mieux répartie, et un accompagnement accru,

1.c) Créer un groupe d'experts occasionnels (des besoins d'expertises rares pour des évaluations peu fréquentes



Principe 2

Une liste d'experts révisée tous les deux ans, après recomposition de la commission

2.a) un mandat de 2 ans, renouvelable une à deux fois en fonction de besoins et des possibilités d'implication

2.b) révision de la liste tous les deux ans et publication

2.c) mise en place d'un processus d'intégration, d'information, de formation, d'échanges et d'évaluation (formation générale ou spécifique, colloque, forum expert, groupe de travail, enquêtes, etc.)



Et après ?

- a) Dans la composition des missions à venir (deuxième semestre de la campagne 2016/2017) veiller à mieux répartir les expertises à mener et impliquer les nouveaux experts

- b) Identifier des besoins et mise en œuvre des principes pour le renouvellement de la liste à l'automne 2016 (liste principale et liste occasionnelle), validation en décembre 2016 pour implication dans les campagnes 2017/2018 et 2018/2019

- c) mise en place du processus d'intégration et développement des propositions de participation



Séquence 4 Les interlocuteurs CTI et greffe de la CTI

Greffe de la CTI

Sylvie AMBLARD

Sylvie CEKIC

Marie-Ange DRANCOURT

**Equipe permanente
de la CTI**

Gwénaëlle BELLINO

**Christine
FREYERMUTH**

Julie NOLLAND



14h15-14h25

Actions autour des missions d'audit

	Greffe de la CTI	Équipe permanente de la CTI
En résumé	Programmation de la campagne d'accréditation, enregistrement des pièces officielles	Suivi des missions d'audit, suivi des textes de référence de la CTI
1. Phase préparatoire	Réception des lettres d'intention Organisation de la programmation annuelle Lancement de la campagne périodique d'accréditation	Suivi des textes de référence Intégration des membres, des experts et des chargés de missions Organisation du colloque annuel lançant la campagne d'accréditation
2. Phase d'audit	Réception des dossiers de demande d'accréditation Mise à disposition, pour les membres de la CTI, des dossiers et documents de travail Elaboration des ordres de mission des auditeurs	Mise en place des équipes d'audit Suivi des missions d'audit en France et à l'international Gestion des auditeurs (dédommagements)
3. Phase d'accréditation et d'avis	Rédaction du compte-rendu des séances plénières de la CTI	Support à l'élaboration des avis et décisions
4. Phase de communication des résultats	Envoi des notifications ministérielles aux écoles Préparation de l'arrêté annuel interministériel, fixant la liste des formations d'ingénieur habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé	Communications des avis/décisions aux écoles et publication Publication des habilitations Communication au public, aux réseaux partenaires européens à travers la base de données CTI et le site internet

